



CAP ISR MIXTE SOLIDAIRE

Ce placement s'adresse aux investisseurs recherchant une gestion équilibrée obéissant à des critères socialement responsables et solidaires. Ce fonds a pour objectif de surperformer son indicateur de référence sur sa durée minimale de placement recommandée. Le fonds est exposé sur les principales classes d'actifs financiers : actions à hauteur de 50%, obligations à hauteur de 42.5% et les titres solidaires à hauteur de 7.5%. La zone géographique prépondérante est l'Europe.

FCPE N°8011

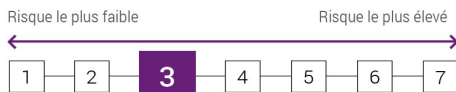
CHIFFRES CLÉS

Actif total du fonds (en millions d'€) : 495.23
Valeur liquidative en € : Part R 158.65552

DUREE DE PLACEMENT RECOMMANDÉE(2)

5 ans au moins

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



INDICATEUR DE RÉFÉRENCE(1)

50% MSCI Europe © DNR + 42.5% Bloomberg EuroAgg 500 Total Return Index Value Unhedged EUR + 7.5% Titres solidaires

CARACTÉRISTIQUES

Code Isin	QS0004080113
Date d'agrément	04/11/1969
Devise du fonds	EUR
Type de fonds	FCPE
Valorisation	Quotidienne
Dépositaire	CACEIS Bank
Société de gestion	VEGA INVESTMENT SOLUTIONS

PRINCIPAUX RISQUES(3):

Le fonds est exposé aux risques de perte en capital / actions / petites et moyennes capitalisations / taux / change / crédit / contrepartie / inflation / titres solidaires / investissements immobiliers / liquidité / durabilité

FRAIS A LA CHARGE DE L'ÉPARGNANT

Frais d'entrée maximum (1)	5.00%
Frais de sortie maximum	Néant

FRAIS A LA CHARGE DU FCPE

Frais de gestion et autres frais de fonctionnement et de services (1)	1.65%
---	-------

Dont rétrocessions au réseau distributeur de 70.00% maximum des frais de gestion financière définis par le règlement du fonds.

Frais de transactions	0.00%
-----------------------	-------

de la valeur de votre investissement. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au Produit. Le montant réel variera en fonction des montants que nous achetons et vendons.

LABELS

COMITÉ
INTERSYNDICAL
DE L'ÉPARGNE
SALARIALE

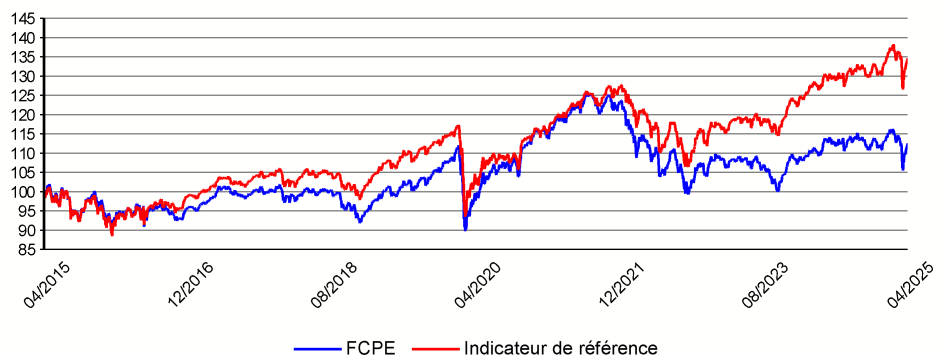


PERFORMANCES ET INDICATEURS DE RISQUE

Durée	1 mois	Depuis le	1 an	3 ans	5 ans	10 ans
Depuis le	31/03/2025	31/12/2024	30/04/2024	29/04/2022	30/04/2020	30/04/2015
Performance du FCPE	0.64%	0.70%	2.01%	0.25%	13.27%	12.57%
Performance de l'indicateur de référence	0.30%	2.90%	5.73%	13.47%	29.80%	34.62%
Écart de performance	0.35%	-2.20%	-3.72%	-13.23%	-16.53%	-22.05%
Performance annualisée du FCPE	NS	NS	NS	0.08%	2.52%	1.19%
Performance annualisée de l'indicateur de référence	NS	NS	NS	4.30%	5.35%	3.02%
Écart de performance	NS	NS	NS	-4.22%	-2.83%	-1.83%
Volatilité du FCPE	NS	NS	7.69%	7.81%	8.24%	8.63%
Volatilité de l'indice de référence	NS	NS	7.40%	7.62%	7.89%	8.44%

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les frais sont inclus dans les performances, ainsi les performances affichées sont nettes de frais de gestion.

ÉVOLUTION DE LA PERFORMANCE (base 100 au 30/04/2015)



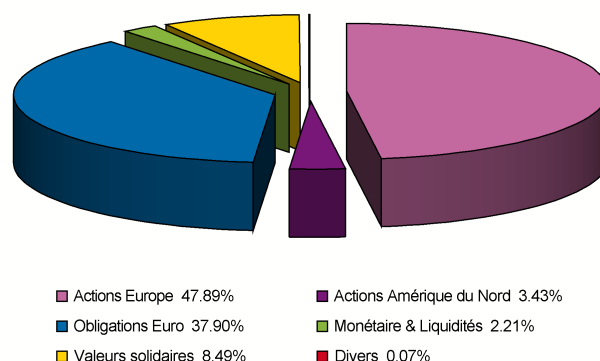
— FCPE — Indicateur de référence

(*) En raison d'un changement de gestion intervenu le 07/09/2013 les performances antérieures à cette date ne reflètent plus l'orientation de gestion actuelle du FCPE.

PERFORMANCES CALENDAIRES

	2024	2023	2022	2021	2020	2019	2018	2017	2016	2015
Performance du FCPE	2.07%	5.40%	-15.68%	7.95%	6.28%	15.62%	-7.07%	4.38%	-1.67%	6.85%
Performance de l'indicateur de référence	5.43%	11.00%	-12.00%	10.72%	0.64%	15.29%	-5.10%	5.37%	2.90%	4.81%
Écart de performance	-3.36%	-5.60%	-3.68%	-2.76%	5.64%	0.32%	-1.97%	-0.99%	-4.57%	2.03%

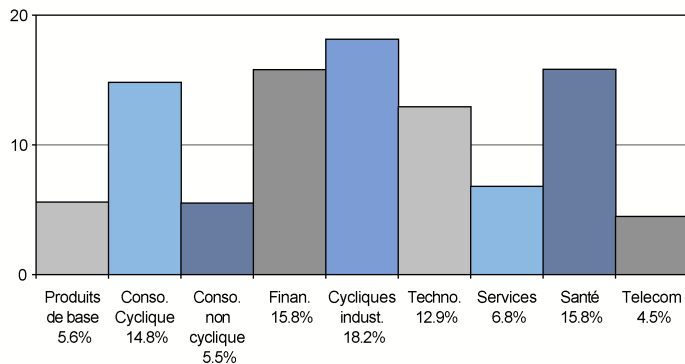
RÉPARTITION DES INVESTISSEMENTS (en %)



(1) Voir glossaire en dernière page
(2) Cette durée ne tient pas compte de la durée d'indisponibilité des avoirs
(3) Pour plus de détails sur les risques, veuillez consulter la documentation juridique du fonds



RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS EUROPÉENNES



PRINCIPALES LIGNES (HORS OPCVM MONETAIRE)

FR0010354555	MIROVA SOLIDAIRE M-C €	8.49%
LU1525462542	MIR.GLOBAL.GREEN.BOND.SIA.€	2.74%
IT0005508590	BTPS 4.000% 30-04-35	2.13%
GB00B2B0DG97	RELX PLC LN GBp	1.95%
ES0000012J07	SPANISH GOV'T 1.000% 30-07-42	1.91%
DE0005557508	DEUTSCHE TELEKOM AG-REG GY EUR	1.75%
FR0014000IA7	INSERTION EMPLOIS DYNAMIQUE F (C) EUR	1.74%
IT0000072618	INTESA SANPAOLO IM EUR	1.68%
IT0005438004	BTPS 1.500% 30-04-45	1.63%
NL0010273215	ASML HOLDING NV NA EUR	1.61%
TOTAL		25.64%

COMMENTAIRE DE GESTION

Après les taxes à l'importation supplémentaires sur l'acier, l'aluminium et l'automobile dévoilées en mars, les Etats-Unis ont officiellement déclenché une guerre commerciale au reste du monde en annonçant l'instauration de « droits de douane réciproques » chocs, d'ampleur inattendue, le 2 avril. Le « Liberation Day » a été suivi d'une escalade des tensions, notamment avec la Chine qui a riposté, générant une incertitude exceptionnelle sur les perspectives d'évolution des échanges internationaux et la croissance économique mondiale. Toutefois, la mise en place d'un moratoire de 90 jours pour négociations dès le 9 avril, des exonérations en faveur de produits technologiques critiques et la reconnaissance par le président Trump de contacts avec la Chine en fin de période ont confirmé une désescalade et rassuré les investisseurs. Avant même l'application des dernières mesures, les droits de douane moyens sont passés de 3% à 13% aux Etats-Unis.

A fin mars, sous l'effet de la désinflation, d'indices de modération de la croissance et de certaines attentes en matière de tarifs douaniers, le marché intégrait des anticipations de détente des taux directeurs de la Réserve Fédérale de 75 points de base à horizon de fin d'année. Dans le sillage des annonces de la Maison Blanche, M. Powell, le président de la banque centrale, a souligné que les nouvelles taxes, significativement plus élevées qu'escompté, allaient probablement accroître l'inflation et ralentir l'activité économique, au risque d'augmenter le chômage, suggérant qu'il était trop tôt pour déterminer la politique monétaire appropriée. Ainsi, à fin avril, le marché des taux reflétait des attentes de 100 points de base de baisse du taux des Fed Funds avant la fin décembre, soit une détente de 25 points de base de plus qu'attendu à fin mars.

En zone euro, la BCE a réagi le 17 avril aux mesures protectionnistes américaines, source de préoccupation majeure pour les entreprises exportatrices européennes, en réduisant de 25 points de base ses taux directeurs. A l'image des Etats-Unis, en fin de période, les investisseurs anticipaient des taux directeurs en zone euro plus bas de 25 points de base en décembre que ce qu'ils prévoyaient à fin mars (taux de dépôt en fin d'année estimé à 1,50% à fin avril).

Dans un premier temps, la montée des tensions commerciales a attisé l'incertitude et la volatilité sur l'ensemble des marchés d'actions. Par la suite, les signaux d'apaisement ont permis à Wall Street et à la plupart des marchés développés de se ressaisir.

Objet de défiance, le dollar s'est à nouveau déprécié de 5% contre euro, pénalisant la performance de la bourse américaine convertie en euro.

Les indices MSCI des grands marchés d'actions développés et émergents, exprimés en euro, ont évolué comme suit : Europe -0,82% (dont zone euro +0,15% et Europe hors zone euro -1,88%) et Monde, émergents inclus, hors Europe -4,66% (dont Etats-Unis -5,48%, Japon 0,00% et Emergents -3,73%).

Au sein des bourses émergentes, la Chine est restée en net retrait face aux risques pesant sur son économie, tandis que le Mexique s'est repris, les investisseurs ayant été soulagés par l'absence de nouvelles négatives sur le front commercial.

Le marché obligataire américain a également enregistré une évolution heurtée. Initialement, le recul du taux de rendement du T-Note à 10 ans de 4,21% au 31 mars à 3,87% au 7 avril a signalé des anticipations de fort ralentissement de la croissance. Néanmoins, des inquiétudes sur l'inflation et sur la trajectoire de la dette souveraine ont entraîné un rebond du rendement de cette obligation à 4,59% le 11 avril avant une nouvelle décline vers 4,16% en fin de mois. Ainsi, le rendement du T-Note a finalement reflué de 4 points de base en un mois. Les critiques réitérées de l'exécutif à l'encontre de l'action du président de la Réserve Fédérale, perçues comme des velléités de remise en cause de l'indépendance de l'institution, ont également semé le trouble sur le marché des taux américain.

En zone euro, le mouvement de détente des rendements des obligations d'Etat à 10 ans a été homogène, plus prononcé et moins accidenté qu'outre-Atlantique. Le rendement du Bund allemand s'est replié à 2,44% (-0,29%) et celui de l'OAT française à 3,17% (-0,29%). L'écart de rendement entre l'Italie et l'Allemagne est demeuré quasi-inchangé à 112 points de base.

Dans ce contexte, l'indice Bloomberg Euro-Aggregate 3-5 ans a affiché un gain de 1,25%. Les composantes Souverains et Entreprises de cet indice se sont appréciées de, respectivement, 1,41% et 0,93%.

En avril, l'indice €STR Capitalisé a progressé de 0,20%.

EXPOSITION PAR TYPE D'ACTIFS (en %)

	Répartition*	Dérivés	Exposition**
Actions	51.33%	- 0.55%	50.78%
Obligations	37.90%	0.00%	37.90%
Valeurs Solidaires	8.49%	0.00%	8.49%
Divers	0.07%	0.00%	0.07%
Monétaires & Liquidités	2.21%	0.00%	2.21%
	100.00%	- 0.55%	99.45%

* En % de l'actif net ** Y compris les positions en dérivés



REGARD SUR UN PROJET FINANCÉ (4)

KINGSPAN

Kingspan Group Plc est un groupe industriel international spécialisé dans les solutions de construction durable à haute performance, particulièrement dans le domaine de l'isolation thermique. Il se concentre sur plusieurs divisions stratégiques : solutions d'isolation, systèmes d'enveloppe de bâtiment, solutions de gestion de l'eau et de l'énergie, systèmes d'éclairage naturel et de ventilation, revêtement de sols. L'entreprise a été fondée en 1965 et a son siège à Kingscourt, en Irlande.

Kingspan a placé la durabilité au cœur de sa stratégie d'entreprise. La gamme de produits de Kingspan propose des réductions significatives de consommation d'énergie dans l'industrie du bâtiment, offrant des avantages environnementaux considérables. La demande croissante pour des solutions de construction à faible consommation énergétique constitue un moteur essentiel de son développement. Bien que les activités de l'entreprise dépendent des marchés cycliques de la construction, Kingspan bénéficie d'une demande accrue des data centers, des infrastructures logistiques et de distribution, ainsi que des secteurs de l'automobile et des batteries. Les opérations de fusion-acquisition ont permis au groupe d'étoffer sa gamme avec des produits complémentaires et de soutenir sa croissance. Pour 2025, la société apparaît bien positionnée pour profiter d'une reprise des volumes et d'une amélioration des marges, favorisée par un effet prix-coût positif. Concernant les risques environnementaux et sociaux, l'entreprise a déployé une stratégie ESG convaincante, bien qu'une transparence accrue sur les performances de sa chaîne d'approvisionnement dans ce domaine serait appréciable.





GLOSSAIRE

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

L'indicateur de référence est un indice ou une combinaison d'indices de référence servant à mesurer la rentabilité d'une gestion par rapport à un objectif prédéterminé (par exemple, la rentabilité du CAC 40, du S&P 500, ou d'un panier de valeurs ou d'indices etc.). Lorsque l'indice de référence constitue un objectif de gestion, il doit figurer de manière explicite dans le DIC.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE

Le calcul de l'Indicateur Synthétique de Risque, tel que défini par le règlement PRIIPs, s'appuie à la fois sur la mesure du risque de marché et du risque de crédit. Il part de l'hypothèse que vous conserverez le produit pendant la période de détention recommandée. Il est calculé périodiquement et peut évoluer dans le temps. L'indicateur de risque est présenté sur une échelle numérique de 1 (le moins risqué) à 7 (le plus risqué).

RÈGLEMENT EUROPÉEN SFDR (SUSTAINABLE FINANCE DISCLOSURE REGULATION)

- Article 8 : produits promouvant des caractéristiques environnementales ou sociales, ou une combinaison des deux. Même si ces produits n'ont pas d'objectif d'investissement durable, ils peuvent investir partiellement dans des actifs ayant un objectif durable.

- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable.

- Article 6 : produits qui ne rentrent pas dans la catégorie Article 8 ou Article 9. Ces produits ne visent pas à promouvoir des caractéristiques environnementales ou sociales, ou à avoir l'investissement durable comme objectif. Ces produits peuvent toujours intégrer des caractéristiques environnementales, sociales ou de gouvernance (ESG), bien que non jugées significatives ou contraignantes, via des approches d'exclusion ou une analyse dédiée dans le cadre de l'évaluation des risques.

DÉRIVÉS

Instruments financiers dont les prix dépendent de celui d'autres instruments (une action, une obligation, etc.) que les professionnels appellent le « sous-jacent ».

PERFORMANCE ANNUALISÉE

Consiste à convertir en base annuelle la performance sur une période donnée.

VOLATILITÉ

Mesure de l'ampleur des variations du cours d'un actif financier. Elle sert de paramètres de quantification du risque d'un actif financier. Lorsque la volatilité est élevée, l'espérance de gain est généralement plus importante, mais le risque de perte aussi.

FRAIS D'ENTRÉE

Frais facturés aux épargnants prélevés sur le montant investi lors de leur souscription dans un FCPE. Ces frais ne prennent pas en compte ceux le cas échéant pris en charge par votre entreprise.

FRAIS DE GESTION ET AUTRES FRAIS DE FONCTIONNEMENT ET DE SERVICES

Les frais de gestion sont les frais prélevés par la société de gestion pour couvrir la gestion financière, administrative et comptable du FCPE et le cas échéant, intègrent les frais liés à une délégation de gestion financière. Ils sont définis dans le règlement du fonds. Ces frais sont pris en charge par le fonds et sont déduits automatiquement des sommes investies selon les modalités prévues dans le règlement du fonds. Ils ne prennent pas en compte ceux, le cas échéant, pris en charge par votre entreprise. Les frais prélevés sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent. Ce chiffre peut varier d'un exercice à l'autre. Au titre de la distribution du Fonds, la Société de Gestion rétrocède à Natixis Interépargne, entité du Groupe BPCE, une partie des frais de gestion. Natixis Interépargne pourra, le cas échéant, également rétrocéder une partie de cette rémunération à ses propres réseaux de distribution.

Mentions légales

Ce document à caractère promotionnel est produit à titre purement indicatif.

Les analyses et les opinions mentionnées dans le présent document représentent le point de vue de l'auteur référencé, sont à la date indiquée et sont susceptibles de changer.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées à tout moment sans préavis. Le contenu de ce document est issu de sources considérées comme fiables par Natixis Interépargne et VEGA Investment Solutions. Néanmoins, Natixis Interépargne et VEGA Investment Solutions ne sauraient garantir la parfaite fiabilité, exhaustivité et exactitude des informations provenant notamment de sources extérieures et figurant dans ce document. Les données chiffrées sont fournies par CACEIS Fund Administration.

Les informations fournies ne se substituent pas à celles mentionnées dans la documentation légale tel que le « Document d'Information Clés » (DIC) disponible sur votre Espace Personnel du site internet www.interepargne.natixis.fr.

Les politiques générales en matière de gestion des conflits d'intérêt, sélection des contreparties et d'exécution des ordres sont disponibles sur demande auprès de la Direction Service Clients : service-clients@vega-is.com.

Le présent document ne peut pas être utilisé, reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers sans le consentement préalable et écrit de Natixis Interépargne et de VEGA Investment Solutions.

Natixis Interépargne : Société Anonyme au capital social de 8 890 784 EUR - 692 012 669 RCS Paris - 59, avenue Pierre Mendès France - 75013 Paris

VEGA Investment Solutions : Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° GP-04000045 en date du 30 juillet 2004. Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 2 869 638,25 €, enregistrée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le n° 353 690 514, titulaire de l'identifiant unique REP papiers n° FR417367_01UEPO délivré par l'ADEME, dont le siège social est sis 43, avenue Pierre Mendès France 75013 Paris.